**Demande standard de certificat IRB**

**permettant l'étude de sujets humains au LEEP**

Répondez à toutes les questions et explicitez les éventuels points critiques de l’expérience. Faites ensuite parvenir ce formulaire au secrétariat de l'IRB ([irb@psemail.eu](mailto:irb@psemail.eu)).

*NOTA : Pour mener des expériences au LEEP, Il est fortement recommandé d’avoir suivi une formation éthique. La formation proposée par* [*FHI360*](https://www.fhi360.org/sites/all/libraries/webpages/fhi-retc2/RETCTraditional/intro.html) *est assez courte et permet de se sensibiliser aux questions éthiques soulevées par les expérimentations.*

Nom de l’expérience :

Nom du responsable de l’expérience

Description succincte de l’objectif de l’expérience :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Oui | Non |
| Le responsable de l’expérience a suivi une formation sur les enjeux éthiques des expérimentations sur les sujets humains. |  |  |
| Recherches nécessitant l’avis approfondi du comité d’éthique concernant le recrutement des sujets |  |  |
| Le responsable de l’expérience confirme qu’il suit les règles du RGPD |  |  |
| L’étude expérimentale nécessite le recrutement d’une population particulière |  |  |
| L’étude expérimentale implique une population incapable de donner son consentement éclairé  à participer – personnes vulnérables – mineurs |  |  |
| L’étude expérimentale implique une population ayant un lien avec l’expérimentateur (ses propres étudiants) |  |  |
| L’étude nécessite une participation sans que les sujets soient informés qu’il s’agit d’une expérience ou qu’ils aient donné leur consentement à participer |  |  |
| L’étude aborde des sujets sensibles ( i.e activité sexuelle, consommation de drogues…) |  |  |
| Des photos ou des vidéos des participants seront prises |  |  |
| Des médicaments, des placebos ou d’autres substances (nourriture, vitamine…) seront administrés aux sujets |  |  |
| L’expérience recourt à des méthodes invasives ou intrusives menaçantes |  |  |
| Des prélèvements biologiques seront pratiqués |  |  |
| L’expérience peut être inconfortable ou douloureuse même modérément pour les sujets |  |  |
| L’expérience peut générer un stress ou de l’anxiété ou avoir ces conséquences négatives qui vont au-delà des risques encourus dans la vie ordinaire |  |  |
| L’expérience est longue (plus de 3h) ou nécessite des répétitions  Indiquer la durée prévisible de l’expérience et le nombre de participation (si l’expérience nécessite plusieurs venues)  Indemnisation des participants |  |  |
| L’expérience sera réalisée sur internet ou selon d’autres méthodes qui permettent d’identifier les sujets |  |  |
| Toutes les informations sur l’expérience données aux participants sont exactes |  |  |
| Les informations sur l’expérience données aux participants sont suffisantes pour que les sujets en comprennent les règles et le mode de paiement |  |  |
| Les participants disposent d’un délai de réflexion avant de participer à l’expérience |  |  |

Qui est le financeur de l’expérience (préciser le bailleur) :

Points critiques de l’expérience :

Date et signature